

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20250917DEC093

Objet: Avenant n° 1 relatif au marché n° 2023-699 Construction du groupe scolaire Les Genêts lot n° 8 "Métallerie - Serrurerie"

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU le marché n° 2023-699 relatif au lot n° 8 "Métallerie – Serrurerie" pour la construction du groupe scolaire Les Genêts conclu avec la société MENUISERIE BONIN,

CONSIDERANT qu'en cours de chantier des prestations ont été supprimées,

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2023-699 :

- Titulaire : MENUISERIE BONIN SARL – 38780 ESTRABLIN
- Dénomination du marché : Construction du groupe scolaire Les Genêts
- Lot n° 8 : Métallerie - Serrurerie
- Objet : Suppression de prestations
- Montant de l'avenant : - 1 192,00 euros H.T.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 4 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,



Construction du groupe scolaire Les Genets
Lot n° 8 – Métallerie - Serrurerie
N° 2023-699

Avenant n°1

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten – CS 30012 – 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BREAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale

Ci-après «La Ville de BRON»

et

La société **MENUISERIE BONIN SARL** – 645 route de la Bougie – 38780 ESTRABLIN, Société à responsabilité limitée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de VIENNE sous le numéro 901 161 208 représentée par son dirigeant Julien DUSSAUT, dûment habilité à cet effet.

Ci-après «le titulaire»

Préambule

Par acte d'engagement notifié en date du 09/08/2023, la Ville de BRON a confié à la société MENUISERIE BONIN SARL le marché public n° 2023-699 relatif à la construction du groupe scolaire Les Genêts – Lot n°8 : Métallerie - Serrurerie, pour un montant de 141 999,31 € HT.

En cours d'exécution du chantier, des prestations supplémentaires ont été nécessaires et d'autres ont été supprimées

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en plus-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Augmentation de la surface de certaines grilles de ventilation : + 744,00 euros H.T
- Remplacement de la porte du local photovoltaïque : + 3 270,00 euros H.T

Les prestations ayant été supprimées sont les suivantes :

- Suppression de la qualification EI30 : - 4 795,00 euros H.T
- Suppression des boîtes aux lettres déjà prévues au lot 18 Aménagements : - 4 11,00 euros H.T

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux en moins-value est de – **1 192,00 € HT.**

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Marché initial + avenants
Montants en € H.T.	141 999,31€	- 1 192,00 €	140 807,31 €
% d'augmentation		- 0,84 %	

ARTICLE 4 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHE INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A Estrablin....., le 02/09/2025

MENUISERIE BONIN SARL

Le Maire,
Jérémie BREAUD

MENUISERIE BONIN

ZA la Craz

045 route de la Bougie

38780 ESTRABLIN

Tél. 04 74 85 93 40

Fax 04 74 57 20 56

